

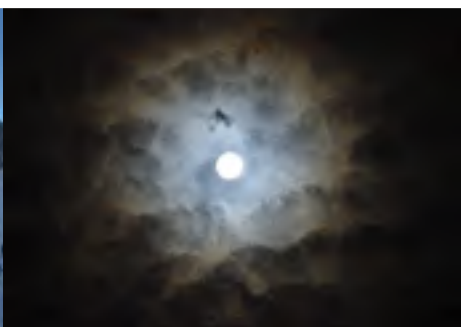
DOLLEREN INFOS

Dépôt légal E26/84 du 10 février 1984



Village que j'aime

BONNES FÊTES !



EDITO

Nous voici déjà à l'aube d'une nouvelle année, le contexte géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, et sans perdre le cap, pour mener à bien les projets nécessaires.

La commune de Dolleren s'efforce d'aller de l'avant. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous sommes au travail pour continuer nos projets, améliorer votre cadre de vie, et faire progresser le vivre-ensemble.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre énergie : la pérennisation de nos ressources en eau. Les travaux dans la zone de captage « Seibel » se sont terminés cet automne. L'année 2024 sera dédiée aux études des débits et de la qualité de l'eau. Ces travaux, menés de front avec divers partenaires, nous permettent d'envisager la dernière phase, celle du raccordement du nouvel ouvrage au réseau d'eau potable à l'horizon 2025.

Un autre obstacle ou défi pour notre village, appelons-le comme on veut suivant que l'on voit le verre à moitié vide ou à moitié plein, la ZAN ... Derrière cette abréviation, issue de la loi climat résilience de 2021, le législateur nous impose, de façon uniforme et verticale, sans prendre en compte les projets, diversités et richesses de notre territoire, un plan de sobriété foncière. Ce plan vise à réduire de 50 % la consommation de terre agricole d'ici 2031 et à terme le fameux Zéro Artificialisation Nette en 2050.

Il ne faut pas se voiler la face, cette loi dont toutes les caractéristiques sont d'ores et déjà prises en compte dans le Plan local d'Urbanisme intercommunal, et dans toutes les autres couches du mille-feuille administratif, a bel et bien un impact sur l'aménagement de notre village tel que nous le connaissons aujourd'hui. Demain, concernant les projets d'aménagement à Dolleren, le meilleur service à rendre, face à cette contrainte est de se mettre autour de la table, avec l'ensemble des services compétents afin d'apprécier les difficultés et de trouver des solutions pour avancer ensemble.

Merci une fois encore aux bénévoles et Dollerois engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales. Après une très belle édition de la fête « VTTôSchlumpf », nous avons dignement honoré les événements de nos pompiers, chorale et conseil de fabrique. Je ne terminerai pas sans saluer le dynamisme des pêcheurs fraîchement rattachés à la Société de Pêche de Kirchberg Wegscheid, mais aussi les footballeurs de l'USOD, club cher au président Gille WEISS dont les résultats et le jeu font plaisir à voir.

J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village, comme la commission décoration, qui n'est jamais en manque d'inspiration pour l'embellissement de notre village.

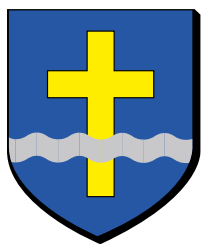
En parcourant nos réseaux sociaux, vous ne pouvez pas passer à côté de la moindre information communale. J'ai le plaisir de vous annoncer le lancement en 2024, des « Stammtisch Owa » qui contrairement à la tradition ne se voudront pas le rendez-vous des habitués, mais une véritable table de rencontres où tout devient possible. Un instant convivial, d'échange direct dans chaque rue du village, avec vous et vos élus.

Autre rendez-vous, plus proche de nous, la **cérémonie des vœux, organisée avec nos voisins d'Oberbruck à laquelle l'ensemble du Conseil Municipal vous convie le samedi 13 janvier 2024 à 10 h 30 dans la grande salle du PER de Dolleren.** L'occasion pour moi de revenir sur l'année écoulée et d'échanger sur les projets d'avenir.

Vous vous souvenez de l'année dernière ? Je vous avais souhaité une bonne année et avouez, elle n'a pas été si mauvaise que cela... Je réitère mes souhaits pour cette nouvelle année, pleine de belles choses, que vos rêves se réalisent, que la santé et l'amitié soient au rendez-vous jour après jour.

A gleckliches Wihnachte, un viel Gleck fer's neje Jahr.
Votre Maire, Sébastien REYMANN





Mairie de Dolleren

3, rue du BM11 68290 Dolleren
03 89 82 02 12

dolleren.mairie@gmail.com
www.dolleren.com

Accueil public :

Mardi et vendredi : de 9h à 11h30 et de 17h à 18h.

Permanence :

Sébastien REYMANN, Maire :

le mardi de 17h à 18h.

Pascal GAUTHRON, Premier Adjoint :

le samedi matin sur rendez-vous.

Fermeture du secrétariat de la mairie
Du 22 décembre 2023 au 03 janvier 2024

ANNIVERSAIRES HIVER 2023/2024

Armande BAUMBART	01/09/1949
Marie-Rose FURTER	03/09/1936
Xavier ZIMMERMANN	05/09/1941
Marie-Louise SCHMIDLIN	08/09/1950
François KESSLER	13/09/1953
Cécile KESSLER	21/09/1932
Marie-Jeanne BEHRA	30/09/1950

Madeleine EHRET	04/10/1953
Jean-Pierre GASSER	16/10/1935

Georges KOENIG	15/11/1946
Claude TROMMENSCHLAGER	17/11/1947
Elise MERSIOL	20/11/1938

Marie-Thérèse GUERRINGUE	11/12/1951
Armand HENSINGER	15/12/1947
Annette AST	18/12/1934
Lydia BIHL	18/12/1950
Rachid BEGHIDJA	21/12/1953
André EHRET	28/12/1953

Paulette SIMON	05/01/1944
Yvette WECKNER	07/01/1954
Gilbert STEGER	20/01/1939
Serge ERHARD	23/01/1952
Jacqueline HENSINGER	28/01/1951

Francis WECKNER	09/02/1954
Bernard EHRET	14/02/1951
Liliane TROMMENSCHLAGER	23/02/1935
Marie-Laure TROMMENSCHLAGER	24/02/1950
Etienne BAEUMLER	27/02/1953

Raymond GASSER

28/02/1947

Jean-Marie KESSLER	01/03/1954
Joseph EHRET	11/03/1935
Heinz MODISPACHER	12/03/1947
Joseph KIPPELEN	14/03/1941
Marthe TROMMENSCHLAGER	15/03/1942
Anne KESSLER	16/03/1935
François SUTTER	26/03/1945

DÉCÈS

† Philippe BAUER,
Le 10 juin 2023 à Mulhouse

† Maurice KUSTER,
Le 27 octobre 2023 à Burnhaupt-le-Haut



ÉLECTIONS 2024

En 2024 auront lieu les élections européennes, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes nés en 2008 devront se faire recenser à la Mairie au cours de l'année 2024, dans le mois qui suit leur seizième anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour les enregistrer et permettre leur convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

DÉPART/ARRIVÉE DANS LA COMMUNE

Arrivée, départ ou simple changement d'adresse dans la commune : dans votre intérêt, n'omettez pas de le signaler au secrétariat de la Mairie.

LOCATION SALLES COMMUNALES

PRESBYTÈRE (2 salles)

Salles pouvant accueillir un maximum de 50 personnes et entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Elles sont pourvues d'une cuisine équipée notamment d'un lave-vaisselle professionnel, d'un réfrigérateur avec congélateur ainsi que d'une grande cuisinière.

SCHLUMPF

Dans un cadre naturel idyllique, le chalet du Schumpf est un endroit idéal pour une soirée en famille ou entre amis.



Avec **une capacité de 25 personnes**, une cuisine équipée : frigo, lave-vaisselle, four et cuisinière gaz... Vous y trouverez tout l'équipement nécessaire pour réussir votre fête.

► La location est sous condition durant la période hivernale, suivant l'enneigement.

Prix de location des salles SCHLUMPF et PRESBYTERE à compter du 1 janvier 2024 :

- La journée (uniquement en semaine) **65 €**
- Les deux journées (week-end) : **95 €** et **25 €** par journée supplémentaire.

TARIF DES TÉLESKIS

FORMULE	OPTION	Tarif 2023/24
TICKETS	Petit Télési	4,00 € (5 tickets)
	Grand Télési	3,00 €
FORFAIT JOURNÉE de 9 H à 17 H	Adulte	15,00 €
	Enfants	9,00 €
	FFS-étudiant et sénior(plus de 65 ans)	13,00 €
FORFAIT ouverture partielle de 13 H à 17 H	Adulte	13,00 €
	Enfants	9,00 €
	FFS-étudiant et sénior(plus de 65 ans)	11,00 €
FORFAIT JOURNÉE (forfait unique)	VTT	15,00 €

BONNES FÊTES !



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le balayage des trottoirs et caniveaux, ainsi que leur déneigement, incombent aux riverains. Merci de ne pas l'oublier en cette période hivernale.

URBANISME

Le service urbanisme instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. Le service propose aux administrés également sur rendez-vous des conseils et vérifications des dossiers de permis de construire ou de déclaration préalable avant le dépôt en mairie.

► Contact : urbanisme@cc-vallee-doller.fr
03 89 38 81 75



Le service urbanisme poursuit son accompagnement à travers des fiches d'aides disponibles sur le site internet de la CCVDS afin de vous accompagner dans la formalisation de vos demandes pour certains projets (piscine, abris de jardin...).

ÉVÈNEMENTS

Vœux du Maire : Le samedi 13 janvier 2024 – Cérémonie conjointe avec Oberbruck – Salle du PER à Dolleren

Repas des aînés : Le dimanche 14 janvier 2024 au Foyer communal d'Oberbruck

SAINT NICOLAS

Merci aux familles de Dolleren pour l'accueil, merci aux anges : Manon Léa et Chloé qui m'ont accompagné malgré la pluie et le froid !

Les petits dollerois(es) ont été sage... le Hans Trapp n'a emmené personne dans son sac... Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine.



RECENSEMENT 2024



Cette année, la commune de Dolleren réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat de la mairie : 03 89 82 02 12 ou dolleren.mairie@gmail.com

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.





AU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUILLET 2023

Organisation du temps scolaire : Vote des horaires de l'école pour la rentrée 2023/2024.

Désignation d'un coordonnateur communal : Marie-Charlotte VILLEMIN, secrétaire de Mairie, a été nommée coordonnateur communal pour organiser et superviser les opérations de recensement de la population pour la campagne 2024.

Achat de forêt : Acquisition de la parcelle de terrain cadastrée : Section 09 n° 5 d'une surface de 19 a 39 ca.

Motion de l'Association des Communes Forestières d'Alsace : La commune de Dolleren soutient l'Association des Communes Forestières d'Alsace en opposition au projet de création d'une grande forêt primaire proposé par l'Association Francis Hallé.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2023

Location de la chasse : Le produit de la chasse revient à la commune et sera affecté à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole et à l'entretien des chemins ruraux et forestiers.

Lots de chasse : Le locataire actuel a fait valoir son droit de priorité par convention de gré à gré pour les 2 lots. Prix unique pour les deux lots de 18 € par hectare.

Réservation de la chasse : La commune se réserve les droits de la chasse du NEUWEIHER sur les bans des Communes de RIMBACH PRES MASEVAUX et d'OBERBRUCK : 42 ha 62 a 99 ca

Chasses réservées sur le ban communal de Dolleren :

- **GROUPEMENT FORESTIER DES 3S :** 6 ha 504
- **GROUPEMENT FORESTIER DU SPRICKELSBERG :** 21 ha 8603
- **Rémi SCHEIBEL :** 37 ha 7785
- **GROUPEMENT FORESTIER JE2A :** 29 ha 1424
- **ANCA,** locataire actuel de la chasse : 23 ha 8140



Création d'un emploi temporaire d'assistant scolaire : Afin de gérer au mieux la classe unique de l'école, la commune a embauché en CDD un assistant scolaire pour l'accompagnement des enfants.

Décision modificative – Budget général : Virement de crédit voté pour la prise en charge du salaire de l'assistant scolaire.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2023

Agrément du candidat convention gré à gré : le dossier de candidature du locataire actuel : l'ANCA – ASSOCIATION NATURE ET CHASSE ALSACIENNE est retenu.

Contrat groupé d'assurance statutaire CDG 68 : Contrat correspondant à la prévoyance des agents, signé pour la période 2024-2027.

Recrutement d'un agent recenseur : Création d'un poste d'agent recenseur afin d'assurer les opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 18/01/2024 au 17/02/2024.

Vente parcelle de forêt : Vente de la parcelle de terrain cadastrée : Section 8 - Parcelle 37 d'une surface de 50 a 82 ca.

Motion Jeux Olympiques et paralympiques 2030 : La commune de DOLLEREN soutient pleinement la candidature commune des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 et s'engage avec enthousiasme dans ce projet collectif.

Adhésion des communes Territoire d'Energie Alsace : le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2023

Tarif de l'eau 2024 : Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de l'eau pour 2024 à :

Prix de l'eau au m³ : 1,25 € - Redevance RHIN MEUSE : 0,35 € soit 1,60 €/m³

Prix de la redevance semestrielle pour frais de gestion et d'abonnement à 15 € par semestre.

Tarifs des remontées mécaniques 2024 : Délibération reportée au Conseil Municipal du 08 décembre 2023.

Révision des loyers des appartements communaux 2024 : L'indice INSEE prévoit une augmentation de 3.5 % des loyers, le Conseil Municipal décide de **limiter l'augmentation à 3 % pour 2024**.

Convention dépistage radon : Groupement de commandes pour la réalisation des mesures de l'activité volumique de radon dans les bâtiments communaux avec la Communauté de Communes.

Vente parcelles forêt : Vente de 4 parcelles de forêt (Section 7 / P64-66-67 – Section 6 / P31) d'une surface totale de 166 a 22 ca.

Décision modificative – Budget GRABER : Vote des crédits supplémentaires pour la prise en charge de la facture d'électricité.

Décision modificative – Budget FORET : Vote des crédits supplémentaires pour effectuer les écritures comptables de la vente d'une parcelle de forêt.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations : Le Maire fixe les prix des locations de salle et les loyers des locations Schafflager 2024.

Les procès-verbaux des délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la mairie : <https://www.dolleren.fr>



Lundi 9 octobre

Nous avons fait une sortie nature, organisée par l'AOS, au réservoir de Dolleren. En tout, nous ferons 3 sorties autour de l'environnement, la première a eu lieu en automne, puis la seconde sera en hiver et enfin, la dernière, au printemps afin d'observer le changement du paysage au fil des saisons



Semaine du goût : semaine du 16 octobre

Pour la semaine du goût, nous nous sommes transformés en savants fous afin de réaliser des activités autour des aliments.

Nous avons également réalisé des toques pour ressembler à de vrais petits chefs !

Jeudi 19 octobre :

La grande lessive

Nous avons participé à la grande lessive. Le thème était : « avec ou sans eau ». Nous avons réalisé de magnifiques œuvres qui ont été exposées dans la cour de l'école à 16h. Les parents ont été conviés à venir contempler notre exposition temporaire (malgré la pluie).



Vendredi 24 novembre

Nous avons réalisé une après-midi « ateliers bricolages de Noël ». Nous avons réalisé des bricolages qui seront vendus lors de notre fête de Noël le vendredi 8 décembre.

À cette occasion, nous proposerons également un petit spectacle mêlant chants et danses .

Un grand merci aux parents volontaires qui sont présents et nous aident lors des diverses activités et sorties.



MJC DE DOLLEREN

Maison des Jeunes et de la Culture, maison pour tous
1, rue de la 1ère DFL (ancien Presbytère)

La saison 2023-2024 a bien démarré en septembre comme prévu et il est toujours possible de s'inscrire dans les différentes activités tout au long de l'année.



HATA YOGA pour adultes le LUNDI à 18H et 19H30.
Contact : Christiane RUDLER tél : 06.82.18.51.64
e-mail : christiane.rudler@gmail.com

ZUMBA pour ados et adultes le MARDI de 19h00 à 20h00 et pour jeunes de 6 à 11 ans le MERCREDI de 11h00 à 12h00.
Contact : Nathalie DAUM tél : 06.62.78.88.68
e-mail : nathcurly@gmail.com



DESSIN pour enfants + 10 ans et adultes
séances de 2 heures le JEUDI de 16h30 à 19h30
contact : Joël LEBRE
e-mail : joellebre565@gmail.com



BELOTE et PETITS CHEVAUX le JEUDI tous les 15 jours de 14h00 à 18h00
Contact : André EHRET tél : 06.78.66.15.85 ou 03.89.82.97.92

SCRABBLE le MERCREDI de 17h00 à 18h30 Contact : Jean-Louis PAUMIER : jpaumier@estvideo.fr

L'adhésion a la MJC de DOLLEREN, qui intègre l'assurance est obligatoire pour toute activité.
Le montant de la COTISATION est de : 10€ pour une carte individuelle et 16€ pour une carte familiale.
Pour tout autre renseignement ou inscription, vous pouvez contacter la présidente de la MJC Yvette WECKNER au 06.23.84.30.29 ou par mail : weckyfdoller@tv-com.net



EXPOSITION

Deuxième édition



Une très belle exposition, présentant les travaux d'élèves réalisés lors des cours de dessins dispensés par le professeur artiste peintre Joël LEBRE a eu lieu à la MJC de DOLLEREN le week-end du 22, 23, 24 septembre.

Le vendredi 22 septembre, Maxime BELTZUNG, Conseiller d'Alsace, Maire de MASEVAUX-NIEDERBRUCK nous a fait l'honneur de sa présence lors du vernissage nous félicitant chaleureusement pour la qualité des réalisations et l'intérêt des relations intergénérationnelles et d'échange autour de l'Art.

Le verre de l'amitié qui s'en est suivi a été offert par la commune.

Le samedi et le dimanche les visiteurs ont été nombreux et admiratifs devant les œuvres des enfants et des adultes. Surpris par tous ces talents insoupçonnés, certains envisageaient même de s'essayer à ces techniques artistiques.

Merci à vous tous de vous être déplacés ; nous avons été très touchés par l'intérêt que vous nous avez témoigné. Rendez-vous l'année prochaine.





L'équipe fanion de l'USOD a plus d'un tour dans son sac. Pour preuve, non seulement elle pointe à une excellente troisième place en championnat, mais elle a, pour la première fois de son histoire, atteint le quatrième tour de la Coupe de France. En se jouant tour à tour de ses adversaires, elle a, en cette mi-novembre, déjà réalisé un parcours remarquable. Faisons à présent le tour de toutes les formations de l'Union Sportive Oberbruck-Dolleren.

L'équipe fanion : Tour d'honneur

Au quatrième tour de la Coupe de France, au sixième tour de la Coupe d'Alsace : voilà qui n'est pas habituel. En championnat, ne cédant que contre les deux leaders invaincus (contre quatre victoires), elle prend place sur la troisième marche du podium. L'intégration de jeunes joueurs et l'implication de cadres ont eu l'effet escompté. Gageons que lors des joutes à venir, bon nombre d'adversaires auront encore le tournis.

L'équipe 2 : Tour de force

Ce n'était pas gagné d'avance après le forfait général de l'année précédente. Mais grâce à la bonne volonté de tous, c'est une équipe seconde compétitive qui s'est mise en place. Bien sûr les résultats sont encore mitigés mais l'abnégation des joueurs a fait des émules. Tant et si bien que l'engagement d'une troisième équipe sénior est à envisager. Dans tous les cas, cette situation prend une belle tournure.

Les U15 : Tour de contrôle

Evoluant à Masevaux, cette équipe connaît des hauts et des bas. Tantôt performants, tantôt limités, ces adolescents peinent parfois à se montrer compétitifs. Mais l'essentiel est aussi ailleurs. A cet âge, on a souvent un fort caractère. Alors qu'ils gardent en priorité leur self contrôle et leur esprit d'équipe pour ne pas créer de tourments.

Les U13 : Tour d'ivoire

L'équipe 1 (à Lauw) et l'équipe 2 (à Oberbruck) se sont donné le mot : survoler les débats. En effet, elles n'ont à ce jour, connu que la victoire. Tout en haut de l'affiche, sans le moindre faux pas : voilà qui augure d'une belle saison en perspective. Gare aux futurs adversaires qui risquent de ne pas résister à ce tourbillon.





Les U11 : Tour de piste

L'équipe 1 (à Oberbruck) tout comme l'équipe 2 (à Sentheim) auront entamé leurs premiers tours de piste de manière plutôt timide. Terrain plus grand, organisation plus précise, contacts plus rudes : le temps des débutants est révolu et l'adaptation n'est pas toujours aisée. Et même sans classement, le football reste une compétition. A chaque rencontre, ces "gamins" sont attendus au tournant.

Les U9 et les U7 : Tours de chauffe

Pour ces footballeurs en herbe, c'est le point de départ de la "compétition" : la découverte de l'esprit d'équipe et les premiers émois sportifs. Si le jeu prime sur l'enjeu et le plaisir sur le résultat, il n'est pas question pour eux d'entrer sur le terrain pour faire du tourisme.

Le cycle aller n'est pas encore à son terme mais le bilan est déjà bien satisfaisant. La trêve approche à grands pas et avec elle l'occasion de reposer les corps et les esprits. En attendant, bonnes fêtes à tous !

Et... Allez les rouges !



Etienne BAEUMLER



Le comité

CONSEIL DE FABRIQUE

L'automne 2023 a été riche en événements pour notre paroisse et pour la communauté de paroisses :

Dimanche 10 septembre 2023 : Départ de notre curé Frédéric Flota après 9 années passées dans la vallée au service des paroissiens. La messe d'action de grâce a été célébrée à Masevaux à 10 h, animée par les choristes de la vallée et en présence de nombreux paroissiens venus dire au revoir à notre chargé d'âmes et le remercier. Ce moment s'est prolongé par un moment convivial à la salle polyvalente de Masevaux.

Jeudi 14 septembre 2023 : notre paroisse a célébré sa fête patronale, l'Exaltation de la Sainte Croix lors d'une messe à 18 h, présidée par l'abbé Romaric Didace. Les paniers garnis de fruits et de légumes de nos jardins ont été bénis pendant l'office. A l'issue de la messe, les paroissiens se sont retrouvés, au presbytère pour le verre de l'amitié.



Samedi 16 septembre 2023 : La messe d'accueil de l'abbé Flota a eu lieu à Saint Amarin à 16 h. De nombreux fidèles de la communauté se sont déplacés à cette occasion.

Le même jour, le conseil de fabrique a proposé à la vente sa traditionnelle choucroute. Une centaine de parts a été vendue et a reglé de nombreuses familles. Merci à tous pour votre soutien.

Dimanche 17 septembre 2023 : Installation de l'Abbé Aimé Modeste GUIAVOGUI. Messe à 16 h à Masevaux animée par les chorales de la vallée et suivie par de nombreux paroissiens de la communauté venus lui souhaiter la bienvenue. Le verre de l'amitié a été partagé à la salle polyvalente.

Merci aussi à toute l'équipe des bénévoles pour la journée de nettoyage de l'église le mercredi 13 septembre 2023 ainsi qu'au ramassage des mouches suite à un traitement d'éradication le 20 octobre 2023.

Belles fêtes de fin d'année à tous.



AU REVOIR, MAURICE !

Aujourd'hui 2 novembre 2023, nous sommes réunis pour accompagner Maurice KUSTER pour son ultime parcours avec nous.

Maurice nous a quittés en cette fin du mois d'octobre à quelques jours de la Toussaint, pour rejoindre son épouse Linette et ses camarades choristes auxquels il est resté attaché et desquels il a célébré la mémoire durant plusieurs décennies.

Maurice est rentré à la chorale de son village natal à Bourbach le Haut à l'âge de 15 ans puis il a patienté pendant 18 ans avant de rejoindre la chorale de Dolleren, village de son épouse qu'il a adopté avec passion pendant 55 ans et où il a fait le bonheur des ténors pendant toutes ces années.



Une fidélité qui n'a jamais été prise en défaut malgré le décès de son épouse et le départ de Jean Paul qui l'a profondément marqué.

Sa voix, d'une justesse remarquable, n'avait d'égale que sa discrétion et sa fidélité à cette chorale, à ses répétitions et à ses offices.

Il y a quelques semaines encore, malgré des soucis de santé, il mettait un point d'honneur à assister aux répétitions et aux offices qu'il ne manquait sous aucun prétexte.

A cela, il ajoutait une note de discrétion qui l'a toujours caractérisé et qui lui permettait d'incarner la mémoire des ténors et d'en assurer la transmission vocale.

Cette voix, déjà, nous manque et nous manquera désormais, comme nous manquent déjà sa gentillesse et son dévouement à la défense des chorales paroissiales.

Ton engagement sans faille pendant plus de 70 ans nous invite à prolonger ton action avec la même passion et les mêmes convictions dont tu as su faire preuve.

Merci Maurice pour ce que tu as apporté à notre chorale, aux paroissiens et à tous tes amis.

Nous sommes heureux et fiers d'avoir pu partager un bout de chemin avec toi, ainsi que nos amis choristes qui t'ont précédé et qui t'accueilleront les bras grands ouverts.

A Dieu Maurice !

Claude Trommensclager

85 ANS POUR ÉLISE MERSIOL

C'est une alerte octogénaire que M. le Maire Sébastien REYMANN et ses adjoints ont visitée le lendemain de son 85^e anniversaire.

Il s'agit d'Elise MERSIOL, dite Lisette, née TROMMENSCHLAGER le 20 novembre 1938 à Dolleren.

Après un apprentissage de 3 ans en couture, elle travaille chez LEVY à Masevaux, poste qu'elle quitte ensuite pour se consacrer à ses trois garçons, après son mariage avec Jean-Paul MERSIOL, instituteur, originaire de Dambach-la-Ville. Il avait effectué un remplacement à Dolleren, puis toute sa carrière ensuite à Kirchberg. Le mariage eut lieu le 24 août 1962, après son service militaire.

Des trois garçons du couple, Jean-Michel, né en 1963, Rémi, né en 1967, et Marc, né en 1970, seul l'aîné est resté dans le secteur, les deux autres habitent en région parisienne. 2 petits enfants font la joie de leurs grands-parents qui ont eu le privilège de fêter leurs noces de diamant, en août, l'année passée.

Lisette, qui s'est occupé durant des années du Club du 3^e Age, a rendu son tablier ce printemps.

La couture et le jardinage restent ses occupations favorites.

A l'instar de la délégation municipale, nous souhaitons à Mme MERSIOL de garder la santé et de pouvoir profiter encore durant de nombreuses années de sa paisible retraite avec son époux.

B.S.



LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Comme chaque année, depuis la création de la Commission Déco, les enfants de l'Ecole sont sollicités pour assurer la décoration du sapin de Noël, place de la Mairie.

Cette année, ce sont des bonhommes de neige, fabriqués à partir de bouteilles de lait (le recyclage reste d'actualité) qui ornent les branches du conifère qui nous a été gracieusement offert par M. Marc BIHL.

Mme Laurine THOMAS, leur nouvelle enseignante, est secondée par Mme Aurélie COUSY, ATSEM, par Mme Emeline FLUHR qui vient d'être embauchée en tant qu'assistante scolaire et par Mme Emmanuelle ILTIS, l'AESH. Emeline, étant présente tous les matins, Emmanuelle tous les après-midis. Les cours de religion, quant à eux, sont assurés par Mme Nicole SCHEUBEL.



POMPIERS

Les cérémonies de la Sainte-Barbe ont eu lieu vendredi 1^{er} décembre avec les Pompiers et les JSP de toute la vallée de la Doller et du Soultzbach.

L'Abbé Aimé Modeste GUIAVOGUI les a accueillis pour une cérémonie en l'église de L'Exaltation de la Sainte-Croix de Dolleren.

La messe a été suivie d'une remise de distinctions/nominations sur le parking du PER.

À l'issue, le vin d'honneur a été offert par la ComCom et les Amicales de la vallée dans la salle du bâtiment.



Médaille d'Honneur
pour 10 années de service
au Sergent Romain GAUTHRON.

Les Caporaux Florian GASSER et Joël NUSSBAUM
sont nommés Sergents .

PATRIMOINE DOLLER

La Société d'Histoire de la vallée de Masevaux présente « Patrimoine Doller » n°33



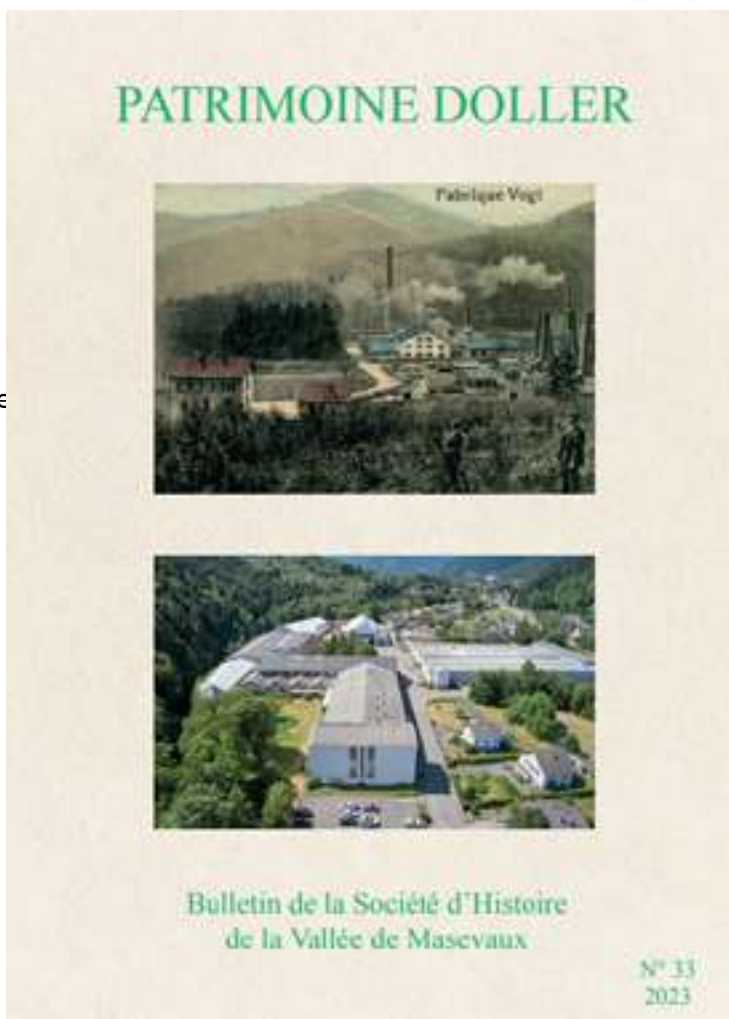
La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin. L'annuaire 2023 comprend 136 pages abondamment illustrées et rassemble une douzaine d'articles sur l'histoire locale.



Au sommaire :

LE VRAI PÈRE DE CHRISTOPHE DE MASEVAUX,
À PROPOS DE QUELQUES VÉTÉRANS DES ARMÉES RÉVOLUTIONNAIRES ET NAPOLÉONIENNES
ORIGINAIRES DE SEWEN,
HISTOIRE DE L'INDUSTRIE DANS LA VALLÉE DE MASEVAUX,
LE TEXTILE AVANT L'HEURE. DE L'ARTISANAT À LA PROTO-INDUSTRIE,
DU CUIVRE ET DES HOMMES. DE LA CUIVRERIE DE NIEDERBRUCK À L'USINE TRÉFIMETAUX
BELLES MÉCANIQUES D'ANTAN A OBERBRUCK,
L'OBSERVATION AÉRIENNE DE LA VALLÉE DE MASEVAUX EN 1915-1916,
ALOYSE FESSLER, DE SICKERT, SOLDAT ALSACIEN PRISONNIER DES JAPONAIS DURANT CINQ ANS
DE 1914 À 1919,
RICHARD GÖPFERT, DE SOPPE-LE-HAUT : UN SOLDAT ALSACIEN PRISONNIER DES ALLEMANDS
PUIS DES BRITANNIQUES DURANT CINQ ANS DE 1914 À 1919,
LA MUSIQUE MUNICIPALE DE MASEVAUX FÊTE SES 100 ANS,
SEWEN 1939 : « L'ESPION » ALOYSE BIRGY,
IL Y A 50 ANS : INAUGURATION DE LA CITÉ SCOLAIRE DE MASEVAUX,
RUBRIQUE PALÉOGRAPHIQUE,
ÉPHÉMÉRIDE 2022

L'annuaire 2023 est vendu au prix de 20 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro » à Masevaux, ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne sur le site de la SHVM : www.masevauxhistoire.fr ou chez Jean-Marie EHRET à Dolleren





BERNADETTE LANGLOIS ET L'ABBÉ PIERRE

Beaucoup habitants de Dolleren se souviennent d'Henri Grouès, plus connu sous le vocable de l'abbé Pierre, fondateur des communautés Emmaüs et souvent cité comme personnalité préférée des Français avant son décès en 2007.

Certains habitants de Dolleren, les plus âgés surtout, n'ont pas oublié Bernadette Langlois, veuve de Xavier Langlois, commandant le Bataillon de Marche n°11 (une rue du village porte ce nom) et tragiquement tué à la Fennematt le 23 novembre 1944, lors de la Libération de notre commune par des unités de la Première Division Française Libre (appellation d'une autre rue de Dolleren).

Quelques habitants de Dolleren ont peut-être eu l'occasion de visionner le film de Benjamin Lavernhe récemment sorti, intitulé « L'abbé Pierre, une vie de combats » et consacré à la vie de cette personnalité marquante du XX^e siècle. L'on y découvre une partie de son engagement de résistant pendant la Seconde Guerre mondiale. En effet, en 1942, Henri Grouès, alors vicaire à Grenoble, fait évader de nombreux juifs vers la Suisse. Il fait aussi partie du maquis de la Grande Chartreuse et de celui du Vercors. Recherché, il se fait délivrer de faux papiers au nom de l'abbé Pierre par une résistante, une jeune sténodactylo, Lucie Coutaz, qui deviendra co-fondatrice d'Emmaüs et qui restera sa secrétaire jusqu'à sa mort en 1982. Dénoncé, l'abbé Pierre continue son activité de résistant dans les Pyrénées où il contribue à faire passer des fuyards en Espagne. Arrêté dans le pays basque, il est heureusement relâché, ce qui lui permet de franchir la frontière espagnole et de se rendre à Madrid, où il embarque clandestinement dans un avion américain à destination d'Alger. Là, il s'engage dans les Forces françaises libres et termine la guerre comme aumônier du cuirassé Jean Bart.

Sœur Bernadette de Saint François, veuve du commandant Langlois, se recueille devant le monument érigé par la commune de Dolleren à la Fennematt. À sa gauche, M. Henry Frizza, président des Anciens du BM XI, à sa droite, M. André Studer, maire de Dolleren.



Dès le début du film, le réalisateur met l'accent sur la grande amitié qui lie Henri Grouès à un certain François, dont le nom apparaît plus tard : il s'agit de François Garbit, un ami d'enfance, qu'il a connu à l'école chez les Jésuites et aussi chez les scouts. Fils d'un général, mort des suites de ses blessures contractées durant la Grande Guerre, François Garbit sort de Saint-Cyr en 1931 et rejoint l'infanterie coloniale en Mauritanie, puis au Tchad, où il croise un autre officier, Xavier Langlois. Refusant l'armistice, il rallie le général de Gaulle en août 1940 avec l'Afrique Équatoriale Française. On lui confie le commandement de la 2^e compagnie du Bataillon de Marche n° 3, avec lequel il participe à la campagne d'Érythrée contre les Italiens (février-mars 1941). Son courage lui vaut d'être nommé Compagnon de la Libération par de Gaulle. Il fait partie ensuite des Français Libres qui luttent en Syrie contre les forces françaises restées fidèles à Vichy. Il contracte alors la typhoïde et meurt à l'hôpital de Damas à l'âge de 31 ans.

Le père Jules Hirlemann, né à Belfort le 14 janvier 1901 d'un père postier alsacien et d'une mère lorraine, est l'aumônier du BM 3 ; il connaît bien François Garbit depuis la campagne d'Érythrée ; il recueille alors les lettres écrites par celui-ci à sa mère et qu'il n'avait cependant jamais postées depuis 1940, à la suite de son engagement dans les FFL. Un autre religieux, le père Margot, recteur au collège des Jésuites du Caire, publie ce courrier sous le titre *Un témoignage*. Le tirage de cet ouvrage reste cependant confidentiel jusqu'à un jour de juin 1945, où Bernadette Langlois, devenue sœur Bernadette de Saint François après le décès de son mari, ramène à Paris 25 exemplaires de l'ouvrage avec les lettres autographes de François Garbit. Elle confie le tout à l'abbé Pierre, alors aumônier de la Maison de la Marine. Celui-ci, en accord avec la mère de son meilleur ami, procède à une réédition de ces lettres qui paraît en 1962 sous le titre *Vers le plus grand amour : lettres de François Garbit* (éditions du Soleil Levant). L'abbé Pierre signe la préface de ce livre-témoignage, en hommage à celui qui n'aura pas connu la destinée impressionnante d'Henri Grouès.

Si Bernadette Langlois a bien connu Dolleren, où elle a assisté le 5 septembre 1971 à l'inauguration du monument dédié au BM XI et à son chef, le commandant Langlois, son mari, elle a bien connu également l'abbé Pierre, cette noble figure française, décédée en 2007, que le film de Benjamin Lavernhe vient nous rappeler avec talent.

Jean-Marie EHRET



Voici la copie d'un article qui avait paru dans les Dernières Nouvelles d'Alsace et qui avait été rédigé fin d'année 1983 par Brigitte STUDER, alors correspondante locale de ce journal.

CROSS-COUNTRY

MJC de Dolleren

La récolte a été bonne...



On ne naît pas champion, on le devient ! Une quinzaine de jeunes de la section cross de la MJC de Dolleren se sont régulièrement entraînés cette saison en prévision des cross régionaux. Leur assiduité à assister aux deux entraînements hebdomadaires dirigés par Gérard Studer a porté ses fruits. Bien des places d'honneur leur ont été décernées, à Dolleren, bien entendu, où le terrain leur est familier, mais également à Burnhaupt-le-Haut, Saint-Amarin, Anjoutey, Eteimbes..... Le dernier de l'année auquel les jeunes ont participé eut lieu le 11 novembre à Giromagny. Aucun problème de déplacement puisque la MJC a fait l'année dernière l'acquisition d'un J7. On pouvait également compter sur les parents qui souvent ont accompagné les plus jeunes.

Tous les membres de l'équipe sont à féliciter. Citons cinq d'entre eux qui se sont particulièrement distingués. La plus jeune d'en-

tre eux, Sandrine Trommenschlager, 7 ans scolaire fille : 1re à Burnhaupt, 2e à Dolleren. Murielle Trommenschlager, poussine : 2e à Burnhaupt, 3e à Dolleren, 4e à Eteimbes. Claudine Binet, benjamine : 1re à Dolleren, 1re à Burnhaupt, 1re à Eteimbes, 9e à Saint-Amarin. Thierry Zimmermann, benjamin : 1er à Burnhaupt, 3e à Saint-Amarin, 4e à Dolleren.

Et celui dont la réputation n'est plus à faire, car il a déjà récolté beaucoup de lauriers, Bernard Kessler, senior, licencié à l'US Thann : 1er à Dolleren, 1er à Eteimbes, 3e à Burnhaupt, 15e à Anjoutey, 19e à Saint-Amarin, 4e à Giromagny. Ce dernier a participé cette année au championnat de France de marathon à Rouffach et s'est honorablement classé 95e en améliorant son record personnel de plus de 4 mn sur les 42 km.

Aux plus jeunes de suivre son exemple, le départ est bien pris.

Sur la photo, on peut reconnaître de gauche à droite :

Claude STUDER, Olivier STUDER, Bernard KESSLER, Guillaume LAURENT, Geneviève KESSLER, Thierry ZIMMERMANN, Marianne SCHMITT (?), Claudine BINET, Fabienne BEHRA, Muriel TROMMENSCHLAGER, Frédéric BEHRA, David KESSLER, Gérard STUDER, Benoit BEHRA et Sandrine TROMMENSCHLAGER.

Association forestière de la vallée de la Doller, de la Thur et environs : le maintien du dialogue forêt / société, une priorité



Cette année 2023 a constitué un répit en demi-teinte mais tout de même bien nécessaire pour les forêts alsaciennes. Après une succession de records battus en termes de température et de sécheresse ces 5 dernières années, la dynamique de croissance des populations de ravageurs, et en particulier des scolytes de l'épicéa, a connu un frein cette année.

Une courte accalmie

Malgré tout, la tendance générale concernant l'état des forêts en Alsace mais aussi dans l'ensemble de la France est bien au dépérissement, comme le confirme les différents états des lieux et notamment le dernier rapport de l'IFN. En effet, en 10 ans le volume de bois dépérissant relevé chaque année a presque doublé, passant de 7,4 millions de mètres cube par an entre 2005 et 2013 à 13,1 millions de m³ par an entre 2013 et 2021. La croissance des arbres quant à elle enregistre une baisse de 4% sur la même période, passant de 91.5 à 87.8 millions de m³ (données issues du site IFN : <https://inventaire-forestier.ign.fr>).

Sans surprise, les essences les plus touchées sont celles ayant besoin d'un apport en eau régulier et/ou tolérant moins bien les fortes chaleurs, telles que le sapin et le hêtre, mais l'ensemble des essences présentent toutefois des signes de faiblesses.

Non content d'impliquer des pertes économiques importantes pour les propriétaires et de mettre à mal les paysages, le phénomène de dépérissement va jusqu'à remettre en cause la politique même de puits de carbone qui veut compenser les émissions liées aux activités humaines grâce à la captation de carbone atmosphérique par les arbres. En effet, malheureusement, l'intensité des dépérissements et les récoltes d'arbres qui en ont découlé ont ponctuellement dépassé la production biologique annuelle de bois, ralentissant la captation de CO².

En parallèle, le ralentissement de l'économie affecte également les propriétaires en faisant baisser la demande de bois, et donc les prix qui rappelons le, ont déjà subi des baisses consécutives aux dépérissements.

De nombreux rendez-vous



Les défis en cours et à venir sont nombreux pour la forêt. Les sylviculteurs en sont avertis, et tendent dans l'ensemble à changer leurs pratiques, même si ces changements s'opèrent progressivement. Mais cette prise de conscience doit être collective, tant dans la société qu'au sein des pouvoirs publics.

En effet, la prise de parole de certains auteurs et les effets secondaires du confinement lié au Covid ont conduit à la fois au développement d'une image de la forêt « sanctuaire », que la moindre intervention, même lorsqu'elle est bénéfique, vient bouleverser, et d'autre part à la « consommation » du milieu forestier, qui devient un terrain de jeu pour un nombre d'activités toujours plus nombreuses au pied du Ballon d'Alsace.

Le dialogue pragmatique forêt / société reste, et doit rester la priorité pour rendre audibles les besoins de ce milieu indispensable à tous, tant ses services sont nombreux.

Ainsi, de nombreux évènements ont ponctué l'actualité de cette année 2023 afin de faire entendre la voix de la forêt et des sylviculteurs.

Entre autre, le lancement de réunions de concertation entre les organismes forestiers, les préfetures et les pompiers ont permis d'esquisser les premières lignes des futures stratégies de prévention du risque d'incendie en forêt alsacienne.



Journée des collégiens 2023 Masevaux - Crédit Gisèle MORITZ

Le conseil de développement du pays Thur Doller, s'est réuni également de nombreuses fois au travers de sa commission forêt afin d'organiser une conférence à destination des habitants des 2 vallées qui s'est tenu le 1^{er} avril à Saint Amarin.

Preuve de l'intérêt de ces derniers pour le milieu forestier, une centaine de participants sont venus assister à la présentation animée par des personnalités reconnus de la filière forêt-bois : Pascal Triboulot, directeur honoraire de l'ENSTIB ; Christian Piedallu, enseignant chercheur à AgroPariTech ; Pierre Grandadam, président des Communes Forestières ainsi que Claude Michel responsable du pôle nature et biodiversité.

Sujets sensibles

Cette manifestation a également été l'occasion d'aborder le délicat sujet de l'équilibre forêt/gibier, puisque les relocations des baux de chasses ont actuellement cours.

En effet, si la santé des massifs forestiers n'est pas au beau fixe, cette situation est encore aggravée par la pression des populations de grands gibiers toujours plus nombreuses et dont les jeunes pousses d'arbres, qu'elles soient plantées ou issues de semis naturels, constituent une alimentation de choix, empêchant ainsi le renouvellement des forêts. Ce phénomène touche d'ailleurs également le monde agricole, puisque les prés de montagne sont aujourd'hui régulièrement consommés par les cerfs ou retournés par les sangliers.

Enfin rappelons que l'équilibre des populations a aussi un impact entre les différentes espèces faunistiques et floristiques ; la multiplication des populations de sangliers est ainsi l'une des causes majeures et probables de la disparition de la gélinotte des bois des massifs de la Thur et de la Doller, espèce pourtant emblématique de ces régions.

Les sylviculteurs, propriétaires forestiers privés et publics souhaitent donc faire entendre raison aux chasseurs mais également aux élus qui ont le pouvoir de faire pression sur les sociétés de chasse, afin de tendre vers un retour à l'équilibre des populations de grands gibiers et d'éviter ainsi de contribuer au déclin des forêts dans les vallées, dont la multiplicité des services rendus n'est plus à démontrer.

Un futur incertain

Par chance pour l'Homme, la forêt bénéficie d'une importante mémoire génétique, qui lui garantit une grande adaptabilité. C'est grâce à cet avantage que les végétaux ont pu traverser les derniers millions d'années, faisant tantôt face à des périodes de chaleur, puis à des périodes de glaciation, et c'est aujourd'hui sur cette adaptabilité que nous misons pour la préservation des massifs forestiers. Toutefois, au vu de la vitesse du changement climatique, il sera indispensable que les sylviculteurs, avec l'appui de la société, œuvrent pour la préservation des massifs forestiers.

L'Association Forestière de la Doller, Thur et environs

Président : Jacques ADAM

Contact : afdollerthur@gmail.com

Animateur : Samuel JEHL, conseiller forestier de la Chambre d'Agriculture Alsace (06.73.02.82.42)

Surface de forêt : 33 218 ha

Surface de forêt privée : 5 206 ha

Petite forêt privée (- de 4 ha) : 2 419 ha

Nombre de propriétaires : 4 773 propriétaires

Nombre d'adhérents : 272 adhérents



Sewen et la la vallée - Crédit Jehl Samuel CA



associations forestières locales : <http://www.forestiersdalsace.fr>

RANDONNÉES ALPINES

« À la découverte des Aravis »

Après 4 séjours de randonnées alpines effectués en 2018, 2019, 2021 et 2022 dans le Chablais franco-suisse du côté de Châtel, après une excursion effectuée en juillet 2022 avec l'amicale des Sapeurs-Pompiers avec hébergement à l'hôtel des Sapins à Manigod, l'idée d'un nouveau séjour a été envisagée dans le secteur de Manigod — La Clusaz, intitulé « à la découverte des Aravis », ce dernier s'est déroulé du 27 au 30 juin 2023.

Parmi les 36 participants du Club Vosgien Masevaux, 15 Dollerois (ou anciens) ont bénéficié d'un programme concocté par Bernard Kessler, secondé par Valérie et Jean-Paul dans cette organisation. Tous les participants ont particulièrement apprécié la convivialité et la bonne table de l'hôtel Les Sapins de la famille Pessey-Veyrat ainsi que les différentes sorties journalières d'une distance de 10 à 18 km pour un dénivelé positif moyen allant de 400 à 1200 m.

Le mardi 27, après le déplacement routier via la Suisse, une première mise en jambe dans l'après-midi a permis de découvrir le domaine skiable de La Clusaz, au plateau de Beauregard d'où on a une vue à 360° sur les vallées de Thônes, du Gd Bornand et sur la chaîne des Aravis et du Mont-Blanc.

Le deuxième jour, un premier groupe s'est rendu au départ du Col des Aravis pour un circuit de 15 km avec vue panoramique sur le massif du Mont-Blanc, alors que le second groupe, parti depuis le village de Manigod à quelque 1200 m d'altitude avait pour objectif une bonne grimpette vers le Lac Charvin et le Pas de l'Ours, les plus sportifs quant à eux ont atteint le sommet du Mont Charvin culminant à 2419 m.

Le troisième jour, l'ensemble des participants s'est rendu en voiture à la vallée des Confins sur les hauteurs de La Clusaz, lieu très prisé au pied de la chaîne des Aravis ; alors que le premier groupe a profité d'une découverte du hameau et du lac des Confins ainsi que la bonne table du refuge de la Bombardellaz, le second groupe avait pour but d'atteindre le refuge Gramusset situé au pied de la Pointe Percée, point culminant de la chaîne des Aravis d'une altitude de 2758 m.

Le dernier jour, après la libération des chambres de l'hôtel, en raison d'un orage ayant éclaté pendant la nuit et une petite pluie persistante le matin, la sortie prévue au Mont Veyrier au-dessus du Lac d'Annecy a été annulée et remplacée par la visite de la cave d'affinage Paccard — au pays du Reblochon, puis retour aux voitures en début d'après-midi pour rejoindre nos domiciles respectifs.

Un nouveau séjour avec de nouveaux circuits de découvertes sera proposé pour fin juin 2024 ; avis aux amateurs...

Ci-dessous, la photo du groupe de Dollerois au départ de la vallée des Confins



Depuis la vallée des Confins à La Clusaz – vue sur la chaîne des Aravis



Le refuge Gramusset au pied de la Pointe Percée



Le lac Charvin, montée des randonneurs vers le Pas de l'Ours